



Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
**Commission Cycliste de la Haute-Garonne**  
10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS  
Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44  
e-mail : [accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org) – site : <http://www.cyclismefsgt31.fr/>

## COMPTE RENDU REUNION CLUBS DU 04 JUIN 2018

**Présents:** J.C TROUVE (TOAC) - A. DAURIAC(VCRO) - R.MASSE (ACT) – F. PAUL (BVS) - R. MONTAUBAN (LE FOUSSERET) - A. PUGNET (TOAC) – J.L. MANSAS (BOC) – G. DEJEAN (SGCC) - L. REMY (EVC) – F. BAUDEIGNE (Vél'Occ).

**Excusés :** P. COURREGES (PLAISANCE) - E.FOURREAUX (CPRS) - X GOUZE (GAGNAC) - A. GUIRAUD (ACA) - D. NADAUD (UC 31).

### Courses passées:

**CANTE :** organisation CSL Ariège, 68 participants, bonne organisation

**DEPARTEMENTAL BAZUS :** 95 participants, remerciements aux bénévoles qui se sont manifestés au dernier moment pour assumer la fonction de signaleur.

**PALLEVILLE :** organisation SORREZE VC (81) ; 74 participants, l'organisateur regrette le faible nombre de participants.

### Montées de catégories:

Michel ANSEUR (EVC) : SV5 en SV4

Didier RESPAUT (LE BOULOU) : A5 en A4

Julien BISTCH (CASTANET) : S3 en S2

### Courses à venir :

**10 JUIN LARRA :** nouveau circuit plat 8.6Kms. Course ouverte aux non licenciés FSGT.

**NB :** les Non Licenciés de moins de 18 ans devront obligatoirement fournir une autorisation parentale au départ.

**13 JUIN nocturne de VILLEMUR :** (voir détail sur le site FSGT 31)

**17 JUIN CHAMPIONNAT D'OCCITANIE :** à PAULHAC (31) organisation UC31 et Comité 31.

Le pré-engagement doit parvenir au comité pour le 13 juin dernier délai. Infos sur site :

<http://www.cyclismefsgt31.fr/component/icagenda/253-championnats-d-occitanie-sur-route-a-paulhac?Itemid=101&date=2018-06-17-14-30>

Tous les clubs qui engageront des coureurs devront fournir un signaleur, en cas de non respect de cette obligation, les coureurs du club concerné ne pourront pas participer au championnat.

**20 JUIN CANDIE :** organisation GAGNAC

En ce qui concerne les nocturnes de CANDIE comptant pour le Challenge des Nocturnes 2018, un nouveau règlement s'appliquera pour les montées de catégories :

**Dérogant au règlement Occitanie-Pyrénées, ces courses de CANDIE comptant pour le Challenge des Nocturnes 2018, attribueront 1/2 victoire au vainqueur de chaque catégorie et 1/3 de victoire au vainqueur du Challenge de la course. Sachant que le vainqueur de la course ne peut pas cumuler avec le Challenge, ce sera le 2<sup>ème</sup> de celui-ci qui aura la récompense (et 1/3 de victoire).** Voir règlement complet sur le site de la FSGT 31 : <http://www.cyclismefsgt31.fr/route/challenges>

**Prochaine réunion Bureau : Lundi 18 juin 20h00 Maison de la FSGT.**

**Prochaine réunion Clubs : Lundi 02 juillet 20h00 Maison de la FSGT.**